

## CITOYENNETÉ POLITIQUE ET RECONNAISSANCE DANS LA VIEILLESSE DÉPENDANTE

Léa Sgier, Barbara Lucas

Caisse nationale d'assurance vieillesse | « *Gérontologie et société* »

2018/3 vol. 40 / n° 157 | pages 151 à 164

ISSN 0151-0193

ISBN 9782858231164

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2018-3-page-151.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Léa Sgier, Barbara Lucas « Citoyenneté politique et reconnaissance dans la vieillesse dépendante », *Gérontologie et société* 2018/3 (vol. 40 / n° 157), p. 151-164.  
DOI 10.3917/g1.157.0151  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'assurance vieillesse.

© Caisse nationale d'assurance vieillesse. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Citoyenneté politique et reconnaissance dans la vieillesse dépendante

## Lea SGIER

Adjointe scientifique, Haute école de travail social (HES-SO), Genève ; Chargée de cours, Département de science politique, Université de Genève

## Barbara LUCAS

Professeure, Haute école de travail social (HES-SO), Genève

**Résumé** – Cette contribution propose une réflexion sur la question de la citoyenneté des personnes âgées dépendantes, une catégorie de personnes particulièrement vulnérables et bien souvent de facto tenues à l'écart des processus démocratiques. Notre réflexion part d'une expérience faite avec un projet pilote d'intervention dans des établissements pour personnes âgées dans le canton de Genève en Suisse. Le projet visait à offrir aux personnes âgées un espace d'information et d'échange sur des questions politiques en amont des votations fédérales, avec l'aide de jeunes politologues extérieurs à l'institution. Les expériences faites avec ce projet nous permettent de mettre en évidence deux fonctions clés de la citoyenneté politique pour cette catégorie de personnes : une fonction identitaire, au travers de l'émergence, l'activation ou la réactivation de liens sociaux concrets (aux autres participants à l'échange) et symboliques (à la communauté politique dans son ensemble) ; et une fonction de reconnaissance (au sens de Nancy Fraser, 1995) qui s'exerce en apportant un correctif aux tendances « âgistes » de notre société : en donnant les moyens concrets aux personnes âgées vulnérables de (re)devenir des participants actifs au dialogue et aux décisions démocratiques, celles-ci sont rétablies dans leur statut d'égalité et reconnues en tant que citoyennes et citoyens à part entière malgré les limites à la mobilité et à la santé qui vont de pair avec le grand âge. En mettant en évidence ces deux fonctions, nous attirons l'attention sur l'importance de mieux prendre en compte la citoyenneté politique des personnes âgées dépendantes.

**Mots clés** – Citoyenneté politique, vieillesse, identité sociale, reconnaissance

### **Abstract – Political citizenship and the recognition of the dependent elderly**

This article raises the issue of the political citizenship of the dependent elderly, a particularly vulnerable category of people often (unintentionally) excluded from democratic processes. Our starting point is a practical pilot project that was conducted in a number of nursing homes in the canton of Geneva in Switzerland. The project aimed to offer elderly people a safe and accessible space for political information and discussion ahead of federal votes, with the assistance of young political scientists who visited the nursing homes. The experiences encountered as part of this project highlight two key functions of political citizenship for elderly dependents: First, a social identity function manifesting itself by the fact that having the opportunity to discuss political issues in an adequate space fosters the creation (or activation, or reactivation) of social bonds, both concrete (with the fellow participants in the exchange) and symbolic (with the political community as a whole). Second, the function of recognition (as understood by Nancy Fraser, 1995), whereby elderly people are re-instated as full and legitimate participants in a democratic dialogue and process regardless of the functional limitations inherent in the aging process. By drawing attention to these two functions, we aim to emphasise the importance of taking the political citizenship of dependent elderly people seriously.

**Keywords** – political citizenship, old age, social identity, recognition

## Introduction

L'image dominante de la vieillesse dans nos sociétés occidentales aujourd'hui est celle d'un âge de la vie qui serait marqué par le déclin, la perte des capacités et le déficit, et qui en conséquence « coûte » au système de santé, à l'État social et à la société. Cette image négative de la vieillesse se renforce encore lorsqu'il est question des personnes très âgées et très dépendantes, et notamment de celles qui vivent en institution, souvent associées à des êtres en attente de la mort et donc inévitablement engagées dans un processus de « mort » sociale et politique<sup>1</sup>. Si la raréfaction des liens sociaux qui accompagne souvent l'entrée en institution suscite l'attention des chercheurs autant que du personnel des établissements, celle du retrait de la participation *politique* qui va souvent de pair<sup>2</sup> est assez peu prise en compte : ni la littérature sur la citoyenneté, ni celle sur le comportement politique des personnes âgées, ni encore celle sur le vieillissement et le paradigme du vieillissement actif n'évoquent beaucoup cet aspect de la vie des personnes âgées en institution<sup>3</sup>.

Les quelques auteurs qui se sont penchés sur la question de la participation politique des personnes âgées en institution<sup>4</sup> arrivent pourtant à la conclusion concordante que les institutions font souvent activement – bien qu'involontairement – obstacle à la participation politique et qu'il y a donc lieu de prêter une attention toute particulière au risque de produire des « non-citoyens » de fait (Derycke, 2016). Il s'agit ainsi d'éviter la vision réductionniste voulant que le retrait politique soit « naturel », car dû simplement au vieillissement physiologique.

Hélène Thomas (1993, 1996) est l'une des premières chercheuses à s'être intéressée à la signification de la participation politique dans le grand âge : dans les années 1990 déjà, elle avait relevé, au travers d'une enquête qualitative auprès de personnes très âgées, que le fait de maintenir et soutenir la participation électorale des personnes âgées en institution pouvait avoir une fonction intégratrice : « *Le geste électoral pour les vieillards retirés en institution est [...] organisé en une symbolique structurée autour de l'affirmation d'une identité sociale maintenue, malgré tout, dans sa composante la plus décisive : la participation et la présence dans l'espace public* » (Thomas, 1993, p. 118). Ce lien symbolique, notait Hélène Thomas, persiste même si la personne âgée ne vote plus, mais se limite à suivre

<sup>1</sup> Voir Hélène Thomas (1996) pour une discussion de la problématique de la « mort » sociale et politique qui risque d'accompagner l'institutionnalisation des personnes âgées.

<sup>2</sup> La participation politique institutionnelle est typiquement élevée chez les personnes âgées (cf. Achim Goerres (2009), Georg Lutz (2012) pour la Suisse ; Bernard Denni (2007) pour la France) ; cependant, elle baisse souvent autour de l'âge auquel le taux d'institutionnalisation augmente.

<sup>3</sup> Voir par exemple Marc Derycke (2016), Engin F. Isin et Peter Nyers (2014), Engin F. Isin et Bryan S. Turner (2002), Ayelet Shachar *et al.* (2017), Ruth Lister (2007) comme exemples de la littérature sur la citoyenneté ; Achim Goerres (2009) pour une analyse de la participation politique des seniors dans plus de 20 pays européens ; Robert H. Binstock et Linda K. George (2011) ; John Field, Ronald J. Burke et Cary L. Cooper (2013) et Malcolm L. Johnson (2005) sur le vieillissement ; OMS (2002, 2016) sur le « vieillissement actif ».

<sup>4</sup> Voir notamment Antoine Bosquet, Farid El Massioui et Isabelle Mahé (2015) ; Richard J. Bonnie, Paul Freedman et Thomas M. Guterbock (2013) ; Nina A. Kohn (2016) ; Jason H. T. Karlawish *et al.* (2008) ; Rohan Khembavi (2013) ; Hélène Thomas (1996).

l'actualité. Aussi ne diminue-t-il pas avec l'avancée en âge, au contraire : l'identité symbolique de citoyen prend « davantage » d'importance au fil du temps au point de devenir une compensation pour la perte d'autres aspects de l'identité sociale. Ainsi, la participation politique, directe ou indirecte, peut avoir une fonction non seulement intégratrice, mais réintégratrice.

Cette perspective sur la citoyenneté politique des personnes âgées n'est pas sans résonances avec le paradigme « gérontologiste » (évoqué par Cornelia Hummel, 2002) dans lequel le vieillissement est considéré comme potentiellement positif<sup>5</sup>. Elle résonne également avec l'idée de « déprise » proposée par Vincent Caradec (2009) qui conceptualise le vieillissement comme un processus actif de reconversion identitaire au cours duquel les personnes vieillissantes adaptent progressivement leurs activités à leurs capacités plus restreintes (par exemple en abandonnant des activités qui demandent des déplacements, comme l'engagement associatif, mais préservant le vote qui peut s'effectuer par correspondance). Enfin, elle fait écho à la littérature sur la démocratie délibérative montrant que « parler politique » est en soi une forme d'engagement civique (Delli Carpini, Lomax Cook et Jacobs, 2004), et que par ailleurs la participation à des pratiques délibératives peut avoir de réels effets sur les participants : en leur permettant d'acquérir progressivement une (meilleure) maîtrise de la « grammaire délibérative », par exemple, ou en donnant une reconnaissance à des groupes peu entendus dans l'espace public, sous conditions toutefois de veiller à ce que les pratiques délibératives ne répliquent pas simplement les inégalités sociales existantes (voir Delli Carpini *et al.*, 2004 ; Talpin, 2006 ; Carrel, 2006 ; Blondiaux, 2008).

Cette contribution propose de poursuivre la discussion sous un angle à la fois pratique et théorique : pratique, en appuyant notre étude avec des observations que nous avons pu faire dans le cadre d'un double projet, d'intervention et de recherche, dans le canton de Genève en Suisse ; théorique, en rattachant nos observations à une réflexion sur la citoyenneté politique comme axe de reconnaissance.

## Le projet « Voter en EMS ! »

Partant de diverses recherches dans le domaine du *care* et d'un intérêt pour la médiation, l'une de nous a développé, il y a quelques années, une réflexion autour de la citoyenneté politique des personnes âgées (Lucas, 2009, 2013). En collaboration avec une animatrice en gérontologie<sup>6</sup>, cette réflexion s'est concrétisée sous forme d'un projet d'intervention dans les établissements médico-sociaux (EMS) pour personnes âgées dans le canton (Lucas et Lloren, 2009).

<sup>5</sup> Le paradigme du « active ageing » en fait partie et a été abondamment critiqué pour sa vision excessivement individualiste du vieillissement et le concomitant danger de rendre les individus seuls responsables de leur façon de vieillir, faisant fi des conditions sociales nécessaires, et inégalement distribuées à travers la population, du bien vieillir (voir Cornelia Hummel, 2002).

<sup>6</sup> Sabine Udry, Résidence du Mandement.

Conduit en deux phases, en 2007, puis en 2008-09, ce projet<sup>7</sup> partait d'un principe simple : il s'agissait de profiter des votations fédérales (qui, en Suisse, convient les citoyens et citoyennes aux urnes quatre fois par année et qui portent sur une grande variété d'objets) pour ouvrir une discussion politique avec les personnes âgées en institution<sup>8</sup>. Concrètement, et par contraste avec les rares initiatives parfois entreprises par les EMS eux-mêmes<sup>9</sup>, ces discussions ont été conduites sous l'égide d'acteurs politiquement neutres et sans liens avec l'EMS : à savoir de jeunes politologues du Département de science politique de l'Université de Genève. En collaboration avec les animatrices et animateurs socio-culturels des EMS, les politologues (en thèse pour la plupart) se sont rendus dans les EMS par deux, deux à trois semaines avant les votations, pour d'abord présenter les objets de votations dans un langage compréhensible, et ensuite animer la discussion avec les personnes âgées, qui participaient sur une base entièrement volontaire. Au total, 6 établissements médico-sociaux (EMS) dans le canton, 15 politologues et 6 animateurs ont participé à l'expérience. Environ 140 personnes âgées, dont deux tiers environ de femmes, ont assisté à ces tables rondes. Les tables rondes duraient en moyenne une heure et demie. Les objets soumis à discussion durant la durée du projet ont été très divers, certains plus facilement compréhensibles pour le citoyen ordinaire (tels que le PACS, la loi sur l'exportation d'armements, ou encore une initiative demandant l'imprescriptibilité des délits sexuels contre les mineurs), d'autres un peu moins (tels que des questions de droit de recours des associations, la réorganisation judiciaire ou des questions de biotechnologie).

Allant vers sa fin, le projet « Voter en EMS ! » a fait l'objet d'une évaluation conduite par l'autre de nous (Sgier, 2009), avec l'aide d'un groupe d'étudiants et d'étudiantes de Master. Une composante de l'évaluation était une série d'entretiens avec des personnes âgées des EMS qui avaient participé à ces séances d'animation politique (24 femmes et 13 hommes). Cette évaluation a permis de montrer que le projet a été très apprécié par les personnes âgées pour diverses raisons : pratiques (avoir la possibilité de clarifier les idées et être sûr de savoir comment voter pour exprimer son avis correctement), mais aussi et surtout relationnelles, identitaires et symboliques (Lucas et Sgier, 2012). C'est sur ces derniers aspects que la suite de cette contribution se focalise.

<sup>7</sup> Financé par la Fondation Leenaards et soutenu par l'Université de Genève.

<sup>8</sup> Le système politique suisse est un système fédéral à démocratie (semi-)directe à trois niveaux (fédéral, cantonal, local). En plus des élections à ces trois niveaux, les citoyens et citoyennes sont appelés aux urnes généralement quatre fois par année pour se prononcer sur une série d'objets, de nature constitutionnelle ou légale (voir <https://www.ch.ch/fr/democratie/>).

<sup>9</sup> Quelques EMS organisent de temps à autre leurs propres activités civiques : généralement sous forme de discussions de l'actualité sous l'égide des animateurs socio-culturels de l'établissement, ou alors en invitant des acteurs politiques (représentants des partis, candidats et candidates aux élections, etc.) voir David Orellana (2016).

## « On n'est pas que de la vieille ferraille » – citoyenneté politique et identité sociale

Le projet « Voter en EMS ! » avait certes une visée pratique (apporter un soutien aux personnes âgées en institution qui souhaitent continuer de voter) ; il n'avait pas pour autant de visée militante : il ne s'agissait pas de pousser qui que ce soit à voter, et encore moins d'influencer leur opinion dans un sens ou dans un autre<sup>10</sup>. Le principal objectif du projet était d'ouvrir un espace de discussion « médié » – c'est-à-dire dans lequel un tiers neutre ne faisant pas partie de la vie quotidienne de l'établissement fait office de « médiateur » entre divers acteurs de l'établissement : les personnes âgées elles-mêmes, le personnel d'animation et le personnel soignant (dont certains membres parfois ont assisté volontairement aux séances). L'évaluation a montré que cette fonction de médiation des politologues a été cruciale dans la mesure où elle a permis l'émergence d'un espace discursif dans lequel les personnes âgées ont pu s'exprimer autrement et sur d'autres choses que dans leur vie quotidienne ordinaire, entrer dans un autre type de relations avec les autres (résidents et résidentes, personnel soignant) et exprimer une autre facette de leur vie : leur identité citoyenne et sociale (y compris en valorisant leurs expériences professionnelles et familiales). En ce sens, cette expérience dans les EMS nourrit l'hypothèse que la médiation a un rôle à jouer dans le domaine de la santé et du soin, en ce qu'elle permet une meilleure prise en compte de la perspective des personnes dépendantes et ouvre par là la voie à une revalorisation du travail d'accompagnement (voir aussi Lucas, 2009, 2013 ; Giraud et Lucas, 2013).

Les deux prochaines sections illustrent de façon plus concrète en quoi les tables rondes organisées dans le cadre du projet « Voter en EMS ! » ont pu introduire une dimension citoyenne dans les établissements pour personnes âgées, et par là ont permis la (re)découverte et l'expression d'une identité citoyenne concrète, mais aussi et surtout symbolique.

### « Pouvoir parler »

– Est-ce que vous discutez avec d'autres résidents ici à l'EMS ?

*Non.*

– Non ?

*Pour ainsi dire jamais.*

– Jamais ?

*Je suis tout le temps là. Et puis à table on [ne] dit pas grand-chose, parce que... bon... On est tous plus ou moins sourds. [...] Pratiquement, on se parle très peu.*

<sup>10</sup> En Suisse, le vote par correspondance est ouvert à tout citoyen sans démarche particulière. Toute personne autorisée à voter reçoit d'office le matériel de vote avec la brochure explicative officielle qui présente les objets de vote, la position des autorités ainsi que les positions des principales parties au débat (partis, comités référendaires, etc.). Les citoyens peuvent alors choisir de voter par correspondance, ou en personne dans un local de vote, ou encore (plus récemment et seulement dans certaines communes) par e-vote.

– Avec les autres résidents, vous ne parlez pas de politique ? Jamais ?

*Jamais.*

– Et avec le personnel ?

*On discute le moins possible.*

– Est-ce que ça vous arrive de discuter avec les autres retraités ?

*Non, on évite, c'est un sujet qui pourrait... provoquer des problèmes entre nous.*

– Vous discutez d'autre chose peut-être ?

*Oui, de la vie courante, des événements mais... on évite la politique.*

Les entretiens d'évaluation avec les personnes âgées comportaient une question générale qui visait à savoir si les concernées discutaient politique en EMS. À notre surprise, elle a suscité une réponse pratiquement unanime : à savoir que la discussion politique était non seulement quasi absente de la vie en EMS de la plupart des personnes âgées interviewées, mais qu'elle était la plupart du temps activement « évitée »<sup>11</sup> (quand discussion il y a, c'est avec les membres de la famille). Pire, à entendre les personnes âgées, le cadre institutionnel des EMS manque cruellement d'occasions pour « pouvoir parler tout court » : ainsi, lors de nos entretiens, bon nombre de résidents et résidentes ont affirmé qu'ils « parlaient » peu (ou pas) avec les autres résidents et avec le personnel ; que si dialogue il y avait, c'était plutôt avec les membres de leur famille. À table ou lors des animations en EMS, il y a bien sûr échanges de paroles – à propos de la vie quotidienne, de leurs enfants ou petits-enfants, de soucis de santé – mais rien qui pour nos interlocuteurs et interlocutrices s'apparenterait réellement au fait de « parler ». Les raisons invoquées renvoient d'abord à des difficultés pratiques résultant de l'état de santé des uns et des autres (surdité, sénilité, etc.) et au sentiment que ce sont « les autres » qui ne veulent pas discuter. Plus fondamentalement cependant, on peut faire l'hypothèse que l'absence de réelle discussion reflète aussi le type de lien social caractéristique des structures telles que les EMS : structures relativement fermées sur elles-mêmes, où cohabitent des gens qui ne se sont pas choisis, qui sont dans un état de (forte) dépendance – et qui par conséquent ont intérêt à limiter au maximum les sources de friction avec les autres. En résulte un lien social plutôt « distant », tissé autour de conversations « banales », souvent tenues dans la salle à manger ou dans les espaces communs de l'établissement. Nos interlocuteurs et interlocutrices ont d'ailleurs assez peu fait état d'amitiés qu'ils auraient nouées au sein de l'EMS, tout au plus ont-ils mentionné l'une ou l'autre visite qu'ils rendent parfois à une autre personne résidant dans l'établissement. Le personnel, quant à lui, a souvent été qualifié de « très gentil », mais les contacts avec lui semblent limités au domaine professionnel du soin et de l'accompagnement. On dirait, comme le relevait déjà Hélène Thomas, que « *le débat sur les orientations politiques des uns et des autres [et notamment aussi du personnel soignant] relève de la sphère de l'interdit non formulé* » (1993, p. 115). Dans le contexte spécifique du canton de Genève, il faut ajouter aussi le fait qu'une bonne partie du personnel soignant et d'animation est constitué de Français et Françaises transfrontaliers qui ne sont pas forcément au courant des affaires de politique suisse et se sentent du coup encore moins légitimes à entrer dans ce type de sujet.

<sup>11</sup> Sur 37 répondants et répondantes, seuls trois ont dit qu'ils discutaient parfois de politique avec d'autres résidents.

Dans ce contexte, les interventions des politologues dans les EMS, malgré leur caractère sporadique, semblaient revêtir une dimension très importante d'ouverture d'un « espace de discussion » permettant aux personnes âgées qui le souhaitaient de « parler », ou comme le disaient certains, de « parler d'autre chose » – c'est-à-dire de retrouver un lieu de stimulation intellectuelle et de faire passer le temps en bonne compagnie. La présence des politologues en tant qu'agents médiateurs extérieurs à l'institution a joué un rôle décisif en permettant d'ouvrir un espace de discussion où l'échange d'opinions, même controversées, et de vécus, devient possible : le risque d'un affrontement ouvert avec les autres était limité du fait que la parole était gérée par un tiers neutre qui ne se mêlait pas du débat, et que les résidents et résidentes ne se répondaient généralement pas directement. Sous ces conditions, il était apparemment possible de laisser une certaine conflictualité émerger sans que soit mis en péril le fragile lien social des résidents entre eux et entre les résidents et le personnel.

Aussi, lors de nos observations, nous avons vu s'instaurer de vifs débats, parfois à propos des objets de votation, parfois à propos de sujets assez éloignés de ces objets à proprement parler. Par exemple, une table ronde qui avait pour objet une révision de la loi sur l'exportation d'armes a donné lieu à une vive discussion sur le rôle de l'armée ; une autre, sur l'assurance vieillesse, a été l'occasion d'un échange entre plusieurs personnes âgées sur leurs conditions de vie et de travail de leur vie active.

Il était clair que tant les personnes âgées présentes (qu'elles prennent la parole ou non) que les membres du personnel semblaient prendre plaisir à la discussion. Comme nous l'ont fait remarquer certaines animatrices et infirmières présentes, même les personnes âgées les moins aptes à participer au débat (atteintes de démence, par exemple, ou ayant perdu la capacité de s'exprimer verbalement) semblaient plus attentives que d'habitude, comme stimulées par l'atmosphère générale. Dans les entretiens, beaucoup de nos interlocutrices et interlocuteurs ont évoqué cette possibilité de « parler » avec une profonde satisfaction – comme d'un grand manque momentanément comblé.

Par ailleurs, nous avons pu constater que certains objets de votation évoqués dans ces animations politiques ont été l'occasion pour les personnes âgées de faire part de leurs expériences de vie (par exemple leur vie de couple ou la vie durant la guerre), et de faire valoir leur expertise professionnelle. Le débat était donc aussi une manière de valoriser l'expérience. Cet aspect prend toute son importance notamment pour les femmes, dont les expériences de vie, et notamment celles considérées comme privées, ont longtemps été dévalorisées et reléguées dans la catégorie des sujets triviaux. Par ailleurs, en évoquant des aspects de leur vie, les personnes âgées ont aussi pu se montrer sous un angle autre que celui de personnes dépendantes. L'espace d'un instant, le rapport de pouvoir potentiellement infantilisant entre un personnel soignant bien intentionné, mais souvent pressé par le temps, soucieux de la sécurité des personnes âgées, et tenu par des règles de déontologie, et les personnes âgées dépendantes, était levé – par rapport aux votations, toutes les opinions ont le même poids, une voix est une voix. Parfois ce rapport était même renversé – pour une fois, c'était au personnel soignant d'apprendre des choses des personnes âgées, et non l'inverse.

## Exister en tant que citoyen ou citoyenne

– C'est important de voter ?

*C'est le sentiment de la citoyenneté... c'est important comme citoyenneté, c'est un sens.*

– Quel sens ?

*D'exister.*

Au-delà du fait de pouvoir « parler » (de choses « intéressantes »), les tables rondes étaient appréciées dans la mesure où elles permettent d'avoir un contact avec l'extérieur. Mises à part les visites de la famille, ces contacts semblaient être plutôt restreints. La visite des politologues, aussi sporadique et courte soit-elle, était perçue par nos interlocutrices et interlocuteurs comme une valorisation de leur personne : si des « gens de l'Université » se donnaient la peine de venir jusqu'à eux et de leur fournir des explications, c'est qu'ils n'étaient donc pas que de la « vieille ferraille »<sup>12</sup> (*sic !*) sans utilité sociale et tombée en oubli.

Lors de nos observations sur place, nous avons constaté de façon récurrente à quel point les personnes âgées étaient reconnaissantes qu'on leur témoigne de l'intérêt. Une simple conversation de quelques minutes, avant ou après la table ronde, a parfois engendré des réactions très émues et des expressions de gratitude à première vue disproportionnées – apparemment le contact humain non dicté par les nécessités fonctionnelles de la vie quotidienne est assez rare. En ce sens, les tables rondes semblent avoir contribué à donner à certaines personnes le sentiment de toujours exister aux yeux du monde et d'encore compter suffisamment aux yeux de la société pour qu'on leur accorde du temps.

De manière plus spécifique, le projet « Voter en EMS ! » nous a permis d'observer comment certaines femmes résidentes ont graduellement et littéralement « conquis » leur droit à une existence citoyenne : ainsi, nous avons rencontré le cas d'une dame qui, encouragée par le projet, a voté pour la première fois à plus de 80 ans ; une autre qui, ayant pris confiance en elle au fil de plusieurs tables rondes successives, a fini par voter pour la première fois de sa vie « contre » l'avis de son fils (notable de la politique locale), qui plus est en faveur d'un objet qui pour sa génération était loin d'être anodin (le PACS, partenariat enregistré pour les personnes de même sexe). Enfin, nous avons aussi pu observer plusieurs cas de femmes âgées qui dans un premier temps n'osaient pas prendre la parole publiquement lors des tables rondes, mais qui peu à peu ont pris leur courage à deux mains pour s'exprimer à haute voix. Ces exemples, anecdotiques certes<sup>13</sup>, sont néanmoins loin d'être anodins dans un pays qui a attendu jusqu'en 1971 pour accorder le droit de vote aux femmes sur le plan fédéral.

Comme le montrent ces quelques éléments, le vote démocratique, au-delà de sa fonction pratique d'instrument d'expression, puis d'agrégation d'opinions, revêt aussi une dimension peut-être plus fondamentale pour des personnes très âgées et souvent très dépendantes. Point déclencheur, voire même simple prétexte à

<sup>12</sup> Expression allemande utilisée par une répondante suisse allemande.

<sup>13</sup> L'évaluation n'a pas cherché à investiguer de manière plus approfondie l'histoire du rapport à la politique des personnes âgées interviewées, c'eût dépassé le mandat qui nous était donné et le temps à disposition.

un échange, il peut devenir un vecteur de création de lien social et de manifestation de l'identité citoyenne : directement, en réunissant des personnes dans un dialogue sur des questions autres que celles des routines de la vie quotidienne, qui autrement n'aurait pas lieu ; en réunissant des participants dans un dialogue intergénérationnel qui autrement ne se ferait pas, et qui repositionne les participants différemment du rapport soignant/patient habituel. Mais aussi indirectement, en donnant lieu à un lien social plus indirect et symbolique, en réactivant – voir en « activant » pour la première fois – une identité citoyenne régie par le principe d'égalité « une personne, une voix » : face au vote, tous les citoyens – et citoyennes – sont égaux, et dans les urnes l'opinion de chaque personne a le même poids, quels que soient son âge, son état de santé, son genre, sa confession ou son statut social<sup>14</sup>. En ouvrant un espace de discussion protégé par la présence de tiers médiateurs et adapté aux capacités de personnes très âgées, l'état de dépendance des personnes a momentanément été mis entre parenthèses pour laisser la place à des citoyennes et citoyens comme les autres.

## Au-delà de la participation politique : une question de reconnaissance

Permettre aux personnes âgées dépendantes de s'exprimer, dans des conditions adéquates et appropriées, sur des questions de société et sur des objets de vote ; leur permettre de se clarifier les idées en vue d'une éventuelle participation aux votations, en mettant à disposition des informations sous une forme accessible ; assurer qu'elles puissent voter si elles le souhaitent, c'est une exigence démocratique : il en va du respect du principe constitutionnel d'égalité entre les citoyens et de l'esprit démocratique dans un pays qui se vante volontiers d'être la démocratie la plus ancienne, ou du moins la plus développée, au monde. En vertu de ce principe, toute personne adulte en possession des droits politiques, tant qu'elle est vivante, et indépendamment de « toute » autre considération, a le droit de participer à la prise de décision collective (donc aux élections et votations), et du coup au débat public. Ni l'âge, ni l'état de santé physique, ni la perte d'autonomie fonctionnelle, ni même une dégradation de la santé mentale<sup>15</sup> ne peuvent ni ne doivent constituer des raisons légitimes pour *de facto* entraver et l'identité citoyenne des personnes âgées dépendantes et leur accès effectif à l'exercice des droits politiques.

Au-delà d'une question de droits individuels, il s'agit là d'une question de « reconnaissance » au sens de la philosophe américaine Nancy Fraser (1995, 2000). En s'appuyant sur le concept de reconnaissance, Nancy Fraser attire l'attention sur

<sup>14</sup> Sur le plan fédéral en Suisse, seuls les citoyens suisses peuvent voter ; sur le plan local et cantonal en revanche, certains cantons accordent aussi certains droits aux étrangers et étrangères (à Genève sur le plan local uniquement). Ce n'est pas sans importance dans un canton où près de 40 % de la population résidente n'a pas la nationalité suisse.

<sup>15</sup> À l'exception des cas où la dégradation de la santé mentale est telle que la personne est légalement déclarée incapable de discernement et fait l'objet, pour cette raison, d'une curatelle de portée générale : dans ce cas, les instances judiciaires peuvent décider de priver une personne de ses droits politiques.

le fait que l'injustice sociale peut prendre la forme non seulement d'une allocation inégale de ressources matérielles, mais aussi d'une allocation inégale de ressources culturelles ou symboliques, ces deux dimensions conduisant à ce qu'elle appelle une subordination statutaire (*status subordination*) : le fait que les membres de certaines catégories de la société se voient nier le statut de membres à part entière de la société en étant structurellement empêchés (par des pratiques institutionnalisées, sociales, administratives, politiques) de participer sur un pied d'égalité à la société. Cette approche se distingue de celle du philosophe Axel Honneth, par l'accent mis sur l'importance des institutions. Chez Nancy Fraser en effet, la reconnaissance n'est pas théorisée comme une affaire d'identité ou de réalisation de soi, mais comme un enjeu de statut et de justice sociale. Évitant ainsi le risque d'évaluer le déni de reconnaissance à l'aune – instable – de la souffrance, Nancy Fraser recentre l'analyse sur les conditions sociales et institutionnelles d'une égalité de participation.

Les cas les plus fréquemment cités en exemples auxquels s'applique le cadre analytique de Nancy Fraser sont les inégalités de genre et de « race »/ethnicité, qui sont certes matérielles (par exemple des inégalités de salaire ou de protection sociale), mais aussi symboliques, prenant la forme de préjugés systématiques non moins blessants et entravants que des inégalités matérielles. Le grand âge (dépendant) a, quant à lui, fait peu l'objet d'une réflexion en termes de justice sociale. Cela peut paraître surprenant, à une époque où le défi démographique des populations vieillissantes est connu, où le problème de l'âgisme est admis et où l'on réfléchit au plus haut niveau international à des cadres législatifs et d'action en faveur des personnes âgées<sup>16</sup>. On peut se demander pourquoi les personnes âgées dépendantes restent un « trou noir » de la réflexion sur la justice sociale et la démocratie, et pourquoi leur capacité à (ré)investir leur identité citoyenneté est à ce point négligée. Donner les moyens aux personnes âgées institutionnalisées de rester (ou de (re)devenir) citoyennes si elles le souhaitent, demande certes des moyens et de la réflexion. Mais, comme l'a montré à petite échelle le projet « Voter en EMS ! », c'est possible. Du coup, il relève de notre responsabilité collective de faire en sorte que les personnes âgées dépendantes ne soient pas reléguées à un statut de subordination sociale.

## Conclusion

La question de la citoyenneté politique des personnes âgées dépendantes soulève des questions potentiellement épineuses auxquelles, à ce stade, nous n'avons pas toutes les réponses. Des questions pratiques sur les modalités possibles et praticables, dans divers contextes sociaux et institutionnels, d'un soutien à la citoyenneté politique des personnes âgées dépendantes (en Suisse, mais aussi au-delà, dans des contextes sans démocratie directe ; dans divers types d'établissements pour personnes âgées, voire hors établissement, auprès de différents

<sup>16</sup> On peut penser aux actions de l'OMS en faveur du vieillissement actif, ou à la convention sur les droits des personnes âgées actuellement en discussion aux Nations unies.

types de populations très âgées). Des questions morales et légales sur les limites de l'exercice raisonnable des droits politiques dans une population de plus en plus touchée par la problématique des démences. Des questions de société sur la priorité à donner à la question de l'inclusion politique des groupes *de facto* souvent exclus<sup>17</sup>.

Nous espérons nous-mêmes pouvoir apporter un début de réponse à certaines de ces questions : inspirées par le projet « Voter en EMS ! » et les résultats de son évaluation, nous avons récemment démarré un projet plus ambitieux sur la citoyenneté politique des personnes âgées en EMS en Suisse romande<sup>18</sup>. Notre espoir est que nos projets puissent, à terme, inspirer d'autres chercheurs et chercheuses, praticiens et praticiennes, à soutenir la citoyenneté politique dans le grand âge dépendant et à œuvrer pour la reconnaissance de ce segment de la population : son silence ne justifie pas le nôtre.

## RÉFÉRENCES

- Binstock, R. et George, L. (dir.) (2011). *Handbook of aging and the social sciences*. Londres, Royaume-Uni : Academic Press.
- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie délibérative*. Paris, France : Seuil, coll. « La République des Idées ».
- Bonnie, R.J., Freedman P. et Guterbock, T. M. (2013). Voting by senior citizens in long-term care facilities. *Election Law Journal* 12(3), 293-304. doi:10.1089/elj.2012.0187
- Bosquet, A., El Massioui, F. et Mahé, I. (2015). Conditions for exercising residents' voting rights in long-term care residences: A prospective multicenter study. *Journal of Aging & Social Policy*, 27(1), 47-62. doi:10.1080/08959420.2015.969090
- Caradec, V. (2009). L'expérience sociale du vieillissement. *Idées économiques et sociales*, 3(157), 38-45. doi:10.3917/idee.157.0038
- Carrel, M. (2006). Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire. *Politix*, 75, 33-51. doi:10.3917/pox.075.0033
- Delli Carpini, M. X., Lomax Cook, F. et Jacobs, L. R. (2004). Public deliberation, discursive participation, and citizen engagement. A review of the empirical literature. *Annuaire Review of Political Science*, 7, 315-344. doi:10.1146/annurev.polisci.7.121003.091630
- Denni, B. (2007). Participation politique et vote des seniors à l'élection présidentielle de 2007. *Gérontologie et société*, 30(120), 29-50. doi:10.3917/gs.120.0029

---

<sup>17</sup> Les personnes âgées dépendantes ne sont pas le seul groupe à faire figure de « trou noir » de la citoyenneté politique : on pourrait mentionner aussi les prisonniers, les enfants, ou encore certaines catégories de personnes handicapées physiques ou mentales (voir Loïc Blondiaux (2008) pour une discussion plus générale sur l'importance de dispositifs participatifs à même de favoriser l'inclusion des groupes exclus par la politique institutionnelle).

<sup>18</sup> « La citoyenneté politique comme dimension de la qualité de vie. Une enquête dans six EMS romands », projet en cours (2017-2019) financé par la Fondation Leenaards, codirigé par Barbara Lucas et Lea Sgier, et mené en collaboration avec Maëlle Meigniez.

- Derycke, M. (2016). Questionner la citoyenneté des sans droit: du travail « à-côté » aux zones d'affranchissement, et après. Dans M. Derycke (dir.), *Citoyenneté de non-citoyens*. Saint-Étienne, France : Presses universitaires de Saint-Étienne, coll. « Sociologie-Matières à penser » (livre électronique).
- Field, J., Burke, R. J. et Cooper, C.L. (dir.) (2013). *The Sage Handbook of aging, work and society*. Londres, Royaume-Uni : Sage.
- Fraser, N. (1995). From redistribution to recognition? Dilemmas of justice in a « post-socialist » age. *New Left Review*, 2012/1, 68-93. Repéré à : <https://newleftreview.org/1/212/nancy-fraser-from-redistribution-to-recognition-dilemmas-of-justice-in-a-post-socialist-age>.
- Fraser, N. (2000). Rethinking recognition. *New Left Review* (May-June 2000), 107-120. Repéré à : <https://newleftreview.org/11/3/nancy-fraser-rethinking-recognition>.
- Giraud, O. et Lucas, B. (2013). La reconnaissance du travail de care : une médiation entre proches de malades d'Alzheimer et intervenant-es au domicile. Dans M. Modak et J.-M. Bonvin (dir.), *Reconnaître le care* (p. 119-137). Lausanne, Suisse : Cahiers de l'EESP.
- Goerres, A. (2009). *The political participation of older people. The greying of our democracies*. Basingstoke, Royaume-Uni : Palgrave Mcmillan. doi:10.1057/9780230233959
- Hummel, C. (2002). Les paradigmes de recherche aux prises avec leurs effets secondaires. *Gérontologie et société*, 25(102), 41-52. doi:10.3917/g.s.102.0041
- Isin, E. F. et Nyers, P. (dir.) (2014). *Routledge Handbook of global citizenship studies*. Abingdon, Royaume-Uni / New York, N.Y.: Routledge.
- Isin, E. F. et Turner, B. (dir.) (2002). *Handbook of citizenship studies*. Londres, Royaume-Uni : Sage.
- Johnson, M. (dir.) (2005). *The Cambridge Handbook of age and ageing*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Karlawish, J.H., Bonnie, R.J., Appelbaum, P., Kane, A. A., Lyketsos, C., Karlan, P. S. ... Knopman D. (2008). Identifying the barriers and challenges to voting by residents in nursing homes and assisted living settings. *Journal of Aging and Social Policy*, 20(1), 65-79. doi:10.1300/J031v20n01\_04
- Kembhavi, R. (2013). Political participation among seniors. Research note. *Elections Canada* (en ligne) Repéré à : <http://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/part/partsen&document=index&lang=e> Consulté le 06/06/2018.
- Kohn, N. A. (2016). Preserving voting rights in long-term care institutions: Facilitating resident voting while maintaining election integrity (2007). *Mc Georges Law Review*, 38(4), 1065-1111. Repéré à : <https://scholarlycommons.pacific.edu/mlr/vol38/iss4/8/>
- Lister, R. (2007). Inclusive citizenship: Realizing the potential. *Citizenship Studies*, 11(1), 49-61. doi:10.1080/13621020601099856
- Lucas, B. (2009). La médiation pour promouvoir la santé. L'exemple de la maladie d'Alzheimer. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 109-123. doi:10.7202/038965ar
- Lucas, B. (2013). Die Mediation im Dienste der häuslichen Pflege. Am Beispiel der Alzheimer Krankheit. *Perspektiven Mediation*, 2, 72-77 (version française disponible sur Researchgate : La médiation au service des soins à domicile. Le cas de la maladie d'Alzheimer. Repéré à : [https://www.researchgate.net/publication/264542973\\_La\\_médiation\\_au\\_service\\_des\\_soins\\_a\\_domicile\\_Le\\_cas\\_de\\_la\\_maladie\\_d'Alzheimer](https://www.researchgate.net/publication/264542973_La_médiation_au_service_des_soins_a_domicile_Le_cas_de_la_maladie_d'Alzheimer)).

- Lucas, B. et Lloren, A. (2009). La vieille dame et le politique. Compte rendu d'une expérience de médiation civique en institution. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 10(2), 1-10. doi:10.4000/ethiquepublique.1479
- Lucas, B. et Sgier, L. (2012). Soutenir la citoyenneté des personnes âgées en institution. *Gérontologie et société*, 35(143), 83-86. doi:10.3917/g.s.143.0083
- Lutz G. (2012). *Élections fédérales 2011. Participation et choix électoral*. Lausanne, Suisse : Selects-FORS.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). (2002). *Vieillir en restant actif. Cadre d'orientation. Contribution de l'OMS à la 2<sup>e</sup> Assemblée mondiale des Nations unies sur le vieillissement*. Genève, Suisse : Organisation mondiale de la santé. Repéré à : [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/67758/1/WHO\\_NMH\\_NPH\\_02.8\\_fre.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/67758/1/WHO_NMH_NPH_02.8_fre.pdf)
- OMS. (2016). *Rapport mondial sur le vieillissement et la santé*. Genève, Suisse : OMS. Repéré à : <http://www.who.int/ageing/publications/world-report-2015/fr>
- Orellana, D. (2016). *Citoyen.ne.s toujours ! Qu'est-ce qui est mis en place au sein des EMS du canton de Genève, et plus particulièrement par les animateur.trice.s socioculturel.le.s, pour favoriser et/ou maintenir les droits politiques des résident.e.s ?* Genève, Suisse : Haute école de travail social (HES-SO), Travail de Bachelor.
- Sgier, L. (2009). *Rapport d'évaluation « Voter en EMS ! ». Réseau de politologues pour l'animation politique auprès des personnes âgées. Projet pilote 2007-2008*. Genève, Suisse : Resop (Institut de recherche sociale et politique). Repéré à : [www.unige.ch/ses/resop](http://www.unige.ch/ses/resop).
- Shachar, A., Bauboeck, R., Bloemraad, I. et Vink, M. (dir.) (2017). *Oxford Handbook of citizenship studies*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Talpin, J. (2006). Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs. *Politix*, 75, 11-31. doi:10.3917/pox.075.0011
- Thomas, H. (1993). Personnes âgées et vote. Les significations plurielles de la participation électorale dans la vieillesse. *Politix*, 6(22), 104-118. doi:10.3406/polix.1993.2047
- Thomas, H. (1996). *Vieillesse dépendante et désinsertion politique*. Paris, France : L'Harmattan.

**e-mails auteurs : [Lea.Sgier@unige.ch](mailto:Lea.Sgier@unige.ch) ; [Barbara.Lucas@hesge.ch](mailto:Barbara.Lucas@hesge.ch)**